

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **1 (2003)**

Heft 1: **Mobilité**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

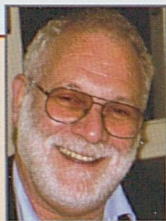
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Editorial



par

Jean-Claude Crevoisier

Co-président de l'ADIJ

Développement et initiatives

La nouvelle entreprise de l'ADIJ, car c'est bien en ces termes qu'il convient de présenter la démarche actuelle de l'association, s'inscrit dans la perspective d'un développement durable.

Un développement qui repose donc sur une recherche permanente d'équilibre entre trois dynamiques, celle du développement économique, celle de la promotion humaine et des améliorations sociales ainsi que celle de la protection comme de la mise en valeur de l'environnement.

Ce développement ne sera effectivement durable que s'il parvient à rendre équitables les relations entre l'économique et le social, viables les exigences de l'environnement envers l'économique et vivable enfin la place de l'homme dans l'environnement. Et dans ce sens, l'ADIJ n'entend pas se limiter à un rôle d'observateur neutre autant que passif. Elle se veut engagée dans la réflexion comme dans l'action. Aussi, au fil des numéros de sa revue, l'ADIJ rendra compte de l'évolution des échanges et des interactions entre ces trois sous-systèmes. Elle apportera aussi un éclairage original autant que critique sur les choix auxquels notre société est confrontée.

Peu après son 75^e anniversaire, la direction de l'ADIJ a pris l'initiative de remettre fondamentalement en question tant le rôle que les objectifs de l'association. Elle a cherché une nouvelle façon de remplir la mission fondamentale de l'institution, qui consiste à promouvoir la région jurassienne. Le projet qu'elle a choisi est ambitieux. Les membres de la Direction ont dès lors décidé d'y consacrer toute leur énergie et d'y engager l'essentiel des ressources comme des compétences de l'association.

Cette première initiative sera suivie d'autres démarches tout aussi stratégiques. La décision est d'ores et déjà prise d'étendre le champ d'action de l'ADIJ à l'ensemble de l'Arc jurassien, qui devient ainsi notre nouvel horizon. Car l'Arc jurassien ne s'arrête pas pour nous sur les rives du Doubs. La Direction de l'ADIJ a donc recherché des partenaires français pour l'aider non seulement à porter la nouvelle revue mais également pour enrichir son contenu et pour favoriser sa diffusion en France voisine.

Parmi les autres initiatives programmées, citons enfin dans l'extension du réseau de rédacteurs potentiels, en direction des milieux universitaires, des agents économiques, du personnel des pouvoirs publics et des responsables associatifs.

C'est l'ensemble de ces initiatives qui vont permettre à l'ADIJ et à ses partenaires d'assurer le développement et la consolidation de ce projet.

SOMMAIRE

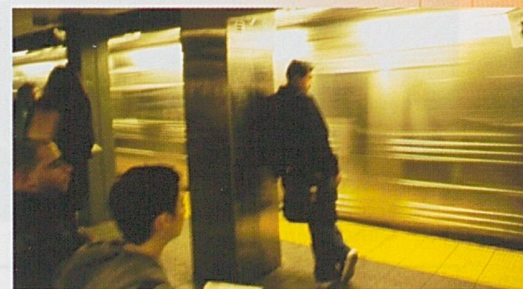
Editorial - Sommaire	3
Quelle mobilité demain dans nos régions?	5

Mobilité

LE DOSSIER

De la mobilité en général...	6
------------------------------	---

par Ch. Genoud



La mobilité régionale mise en perspective	10
---	----

par C. Beglinger

Arrivée prochaine du RER bâlois dans le Jura	12
--	----

par D. Asséo

Témoignage,	15
-------------	----

par E. Vert-Pré

Mobilité et temps	16
-------------------	----

par Luc Gwiazdzinski

La Maison du Temps	18
--------------------	----

JURAPOLIS...ville durable	19
---------------------------	----

par J. Chenal et A. Voisard

Le coup de gueule	20
-------------------	----

La route, lieu de stockage	22
----------------------------	----

France: l'exemple des SAMU...	25
-------------------------------	----

Quelles perspectives pour l'Arc jurassien	28
---	----

Subtec 03	30
-----------	----

Belfort-Bienne	31
----------------	----

Première année.
Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel:
CHF 50.-

Prix du numéro:
CHF 14.-

Annonces publicitaires:
Secrétariat de l'ADIJ
Moutier

Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien
Co-présidents: Pierre-Alain Bassin, Courtelary; Jean-Claude Crevoisier, Delémont
Secrétaire général et rédacteur responsable: Jean-Paul Bovée, Moutier
Administration de l'ADIJ et rédaction de «Défis»: Rue du Château 2, CP 57,
CH-2740 Moutier, T. 032 493 41 51, F. 032 493 41 39, adjif@vtx.ch
Concept et réalisation graphique: Atelier Rue du Nord - Ivan Brahier, Delémont
Impression: Imprimerie du Démocrate, Delémont